

CONSTRUIRE, RÉNOVER, AMÉNAGER : BÉNÉFICIEZ DE CONSEILS GRATUITS PAR UN ARCHITECTE DU CAUE À GENDREY

Médiathèque de Gendrey



La Communauté de Communes Jura Nord, en partenariat avec le CAUE 39 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Jura), propose aux habitants du territoire des permanences gratuites d'architecte-conseiller à la Médiathèque de Gendrey.

Vous envisagez une extension, une rénovation ou la construction de votre habitation ? Vous avez besoin d'un regard extérieur pour faire avancer votre réflexion avant de vous lancer ? Les permanences du CAUE vous permettent de bénéficier de conseils personnalisés, neutres et indépendants auprès d'un professionnel de l'architecture.

📍 Les rendez-vous ont lieu à la **Médiathèque Jura Nord**, située 9 rue Richebourg à Gendrey, chaque 4^e lundi du mois, de 10h30 à 13h30.

📅 **Prochaines dates :** 28 septembre, 26 octobre, 23 novembre, 25 janvier 2027.

Prise de rendez-vous auprès du CAUE du Jura au ☎ 03 84 24 30 36 (service **gratuit** pour les particuliers).

Un service proposé par la Communauté de Communes Jura Nord pour accompagner les habitants dans la réussite de leurs projets d'habitat et d'aménagement.

39 Jura
c|a.u.e

QU'EST-CE QUE LE CAUE ?

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de

l'Environnement du Jura est un organisme départemental investi d'une mission d'intérêt public. Présents sur la quasi-totalité du territoire français, les CAUE constituent un service de proximité au service des habitants, des collectivités et des professionnels.

Leurs missions reposent sur quatre grands axes :

- **Accompagner les collectivités locales** dans leurs projets d'aménagement et de développement du territoire ;
- **Informier et conseiller gratuitement les particuliers ;**
- **Former les maîtres d'ouvrage et les professionnels ;**
- **Sensibiliser le public** à la qualité de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'environnement.

QUELS PROJETS PEUVENT ÊTRE ABORDÉS ?

Les permanences du CAUE permettent d'obtenir des conseils en amont de nombreux projets :

- Construction, rénovation ou extension d'un logement
- Réhabilitation du bâti existant ;
- Amélioration des performances énergétiques ;
- Habitat durable et adaptation du logement ;
- Définition des besoins et faisabilité d'un projet ;
- Choix des matériaux, des couleurs et intégration architecturale ;
- Conseils paysagers ;
- Aménagement des jardins et des clôtures ;
- Estimation et adaptation du projet au budget ;
- Informations sur les autorisations et démarches d'urbanisme.

L'objectif est d'aider chaque porteur de projet à faire les bons choix dès les premières étapes de réflexion, en tenant compte de son environnement, de ses besoins et de son budget.